



Idées Reçues

Préjugé n°7 : Pour certains salariés, la plupart des élus sont déconnectés de la réalité du terrain.

FAUX

A la CFE-CGC, nos représentants sont très attachés à nos métiers et missions. Ils sont au cœur de notre établissement et donc bien placés pour anticiper, identifier et relayer les dysfonctionnements et les problèmes du quotidien. Ils ne cherchent jamais à polémiquer par principe : La CFE CGC Métiers de l'Emploi réoriente toujours l'action syndicale en la recentrant **sur les vrais sujets**, en prenant en compte les contraintes des uns et des autres.

Préjugé n°8 : Pour certains salariés, en France les syndicats ne sont pas représentatifs.

FAUX

Certes, seul 8 % des salariés français sont syndiqués.

En revanche, la CFE-CGC progresse, dans toutes les branches professionnelles du secteur privé comme dans le secteur public, grâce à sa volonté de rétablir la **confiance** entre les salariés et la sphère syndicale et de construire un **dialogue** social constructif.

Préjugé n°9 : A la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, ce sont les "permanents" qui décident de tout.

FAUX

Au contraire ! A la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, nous interrogeons régulièrement nos adhérents sur les sujets sensibles.... L'idée étant de nous positionner de manière démocratique et participative, pour éviter d'alimenter le nombre déjà important des déçus du paysage syndical actuel en permettant aux personnels de s'exprimer et de prendre part une part active dans les débats. Pour la CFE-CGC Métiers de l'Emploi, se syndiquer, ce n'est pas perdre sa **liberté de penser**. Toutes les opinions sont respectables et prises en compte.

Rejoignez-vous

<http://cfecgcmdeoccit.canalblog.com/>